



INFO PRESSE

Date : 24/03/2023

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Nouvelle station d'épuration (STEP) de Lescheraines : la première pierre sera posée le vendredi 7 avril

En charge de la compétence collecte et traitement des eaux usées, Grand Chambéry assure la construction et l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées (STEP), sur l'ensemble de son territoire.

Dans le cadre de son fonctionnement, la STEP de la Madeleine située sur la commune de Lescheraines a fait l'objet de tests de ses installations de traitement et d'analyses de son système d'assainissement dans sa globalité.

Ces études ont mis en évidence que les installations étaient vétustes et ne répondaient plus aux besoins d'épuration actuels et futurs de la commune.

Grand Chambéry a donc entrepris la démolition puis la reconstruction de la station d'épuration. Ces travaux permettront la mise en place d'une STEP à la pointe des dernières innovations dans le domaine, et plus de performances pour répondre aux besoins de traitement des eaux usées grandissantes de ce territoire à fort développement démographique.

La STEP de la Madeleine ne répondait plus aux besoins d'épuration de la commune

Mise en service en 2001, la STEP de la Madeleine affichait une capacité de traitement des eaux usées de 800 équivalents-habitants*. Elle traitait les effluents** de Saint-Martin, de la ZA de la Madeleine, du Pont et du Chef-lieu de Lescheraines, ainsi que celles issues de la base de loisirs du Chéran depuis juillet 2021.

La station d'épuration fonctionnait grâce à un traitement biologique appelé SBR (Sequencing Batch Reactor / Réacteur séquentiel discontinu).

Contrairement au procédé conventionnel dans lequel l'épuration des eaux usées s'effectue dans différents bassins disposés les uns derrière les autres, les différentes phases du procédé SBR se déroulaient l'une après l'autre, dans le même bassin :

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex - 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



grandChambery



grandChambery



grandchamberyofficiel



grandchambery

- 1 Le remplissage et mélange,
- 2 L'aération : l'oxygène active la digestion des déchets biologique par les bactéries aérobies,
- 3 La décantation : cette étape consiste à séparer l'eau des boues ou des résidus issus de la digestion des matières organiques,
- 4 L'enlèvement de l'eau épurée : les eaux dites propres sont rejetées dans les milieux naturels.

Les résidus issus des phases de traitement sont quant à eux déplacés et stockés dans un silo avant d'être transportés à l'incinérateur.

La quantité d'effluents entrant à la STEP de la Madeleine étant devenue trop conséquente, la station apparaissait comme surchargée à plus de 100 % de sa capacité nominale.

** Équivalent-Habitant (EH)*

Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

*** Effluents : l'ensemble des eaux usées*

Le projet de reconstruction de la STEP de la Madeleine : une capacité de traitement 2,5 fois supérieure et une autosuffisance énergétique

La construction de la nouvelle station d'épuration sera réalisée sur le même terrain que l'actuelle, qui sera démolie une fois les travaux terminés. Quant au silo, il sera réhabilité.

La nouvelle STEP offrira une capacité de 2 000 équivalents-habitants soit une capacité de traitement des eaux usées 2,5 fois supérieure au système précédent.

Le nouveau système d'assainissement choisi s'est porté sur le traitement biologique par boues activées. Contrairement au SBR les eaux usées seront traitées dans différents bassins en plusieurs phases :

- Phase de prétraitement :

1 Dégrillage : prétraitement qui consiste à débarrasser les eaux usées des matières plus ou moins volumineuses,

2 Désablage : a pour but d'extraire des eaux brutes les graviers, sables et particules minérales plus ou moins fines,

3 Dégraissage : élimine la présence de graisses dans les eaux usées

- Phase de traitement biologique :

Ce traitement consiste à brasser les eaux usées avec un mélange riche en bactéries afin de terminer la dégradation des matières organiques.

L'action des bactéries est activée par aération.

Les boues ainsi enrichies sont ensuite expulsées vers le bassin d'aération.

- Phase de clarificateur

Le clarificateur, parfois nommé décanteur, est un bassin équipé d'un racleur. Lequel permet de concentrer les matières sur-nageantes afin qu'elles soient évacuées du bassin.

- Phase finale

Les eaux traitées réintègrent ensuite la rivière du Chéran, et les boues résiduelles seront stockées dans un nouveau silo afin d'être déshydratées sur place.

En plus de ces boues produites lors du traitement des eaux usées, la nouvelle STEP recevra et déshydratera les boues de la station d'épuration du Noyer et/ou d'Aillon Le Jeune dans le silo réhabilité de l'ancienne station d'épuration [JC1].

Des panneaux photovoltaïque intégrés dans la toiture du bâtiment produiront l'électricité qui servira exclusivement à l'autoconsommation de la STEP.

Le devenir des boues générées par le traitement des eaux usées

Les boues générées par le traitement des eaux usées sont, après déshydratation, conduite à l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETOM de Chambéry).

L'usine a une capacité de traitement de 40 000 t / an de boues issues de stations d'épuration.

L'incinération des boues et d'autres ordures éliminées dans le four permettent de créer de l'électricité ou de la chaleur.

Avec un taux de valorisation énergétique de 78,4 % l'UVETOM a produit en 2021 :

26 454 Mwh d'électricité dont :

-16 595 Mwh injectés dans le réseau électrique, soit l'équivalent du besoin annuel en électricité de 3 812 foyers.

-9 859 Mwh autoconsommés pour son fonctionnement propre

101 324 MWh de vapeur dont :

-84 002 MWh à destination du chauffage urbain (l'équivalent annuel en chauffage et eau chaude de près de 10 086 foyers)

-7 322 MWh autoconsommé

Les boues projetées dans l'incinérateur ont par ailleurs la propriété de neutraliser certaines particules polluantes comme l'oxyde d'azote afin d'éviter leur dispersion dans l'air.

**L'UVETOM de Savoie Déchets est un syndicat mixte de traitement des déchets ayant pour missions le traitement des ordures ménagères et assimilées, ainsi que le tri et la valorisation des déchets recyclables collectés sur le territoire de Grand Chambéry et de douze autres collectivités adhérentes.*

Calendrier et budget

Le coût total des travaux s'élève à 2 794 373 € HT financés par Grand Chambéry et l'Agence de l'eau.

Les travaux sont prévus pour une durée de 12 mois.

Sa mise en service est prévue en mars 2024.